

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Finistère Ingénierie Assistance



LE MOT DU PRESIDENT

A la veille des 10 ans de FIA, l'activité de notre structure n'a jamais été aussi intense. Votre intérêt pour les services que nous proposons ne se dément pas et je me réjouis des retours satisfaits qui sont nombreux et qui sont la reconnaissance du travail de notre équipe. Finistère Ingénierie Assistance est un outil à la main des collectivités finistéennes. Il est conçu pour vous. Sa responsabilité, importante, est de faciliter votre tâche d'élus locaux, dans un contexte où faire des choix sur les projets à mener devient de plus en plus difficile.



Didier GUILLON

Président de
Finistère Ingénierie Assistance

Au fil des ans, FIA s'est adapté à l'évolution de vos besoins, passant d'une offre d'assistance technique calquée en partie sur le modèle de l'ATESAT (tant regrettée à l'époque, les plus anciens d'entre vous s'en souviennent), à une expertise élargie aux domaines de l'espace public, du vélo, du pilotage de projets ou bien de la programmation en bâtiment.

Cette année encore, l'arrivée de quinze nouveaux adhérents est la preuve, s'il en était besoin, que les missions de FIA sont adaptées aux attentes et apportent des solutions concrètes.

Et quand les communes adhérentes de plus longue date, sollicitent régulièrement la structure dès qu'elles ont un nouveau projet à mener, j'y vois la reconnaissance de l'implication, la réactivité et l'efficacité de nos agents.

Avec une participation des adhérents qui reste symbolique, en comparaison du niveau de service rendu, FIA consacre 100% de ses moyens à ses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice exclusif des communes et EPCI du Finistère.

La participation financière du Département, essentielle au budget de FIA, se poursuivra par le biais du Volet 4 du Pacte Finistéen 2030. Cet engagement sans faille est l'expression d'un service public et la contrepartie de votre adhésion, dans le cadre d'un véritable partenariat, bien loin d'une relation de client à prestataire.

Ainsi le rôle important de FIA se voit confirmé dans l'offre d'ingénierie départementale, aux côtés du CAVE, de Finistère Habitat et des autres services du Conseil départemental.

Les agents de FIA et moi-même serons heureux de vous accueillir nombreux à Pleyben le 19 avril, à l'occasion de notre Assemblée générale qui sera cette année d'une ampleur particulière à l'occasion des 10 ans de la structure. Ce sera un temps fort qui nous permettra de revenir sur vos réalisations et de réfléchir ensemble sur l'évolution de vos besoins en ingénierie.

L'aventure de FIA va continuer à s'amplifier avec toujours autant d'enthousiasme dans le suivi de vos projets.

RETROSPECTIVE 2023 – Les événements marquants

L'évolution des besoins en ingénierie des communes : rendez-vous avec les maires de Spézet, Tourc'h, Saint Coulitz.

Janvier

23/01
Conseil
d'Administration

Inauguration de la salle Les Petites Victoires au Juch



L'évolution des besoins en ingénierie des communes : rendez-vous avec le maire de Guissény

Séminaire de printemps à Landévennec : travail sur le programme d'actions 2023

Avril

Février

Comité de pilotage Petites Villes de Demain à Huelgoat

L'évolution des besoins en ingénierie des communes : rendez-vous avec les maires de Kersaint-Plabennec, La Roche-Maurice, Bourg-Blanc, Quéménéven, Plougonven et Plougar

Mars

30/03
Conseil
d'Administration

Visite de la chaufferie bois à Gouézec avec l'équipe municipale de Peumerit



Mai

Mission parlementaire sur les enjeux énergétiques du bâti scolaire : Séverine Fossey auditionnée à Brest

Rencontre annuelle des membres de l'Association Nationale des Directeurs.rices des ATD à Nancy



Juin

Inauguration de la traversée de bourg à Brasparts



Réunion départementale de sensibilisation à la Cybersécurité

L'évolution des besoins en ingénierie des communes : rendez-vous avec les maires de Botmeur, Le Cloître-St-Thégonnec et Plouégat-Moysan

Inauguration des aménagements d'espaces publics à Laz



Octobre

Pose de la première pierre de la maison médicale à Spézet



Septembre

Visite du chantier de construction de l'ALSH à Kersaint-Plabennec



28/11
Conseil
d'Administration

Novembre

Rencontre des agents de FIA et d'Energence (CEP)

Décembre

Inauguration de l'aménagement des espaces publics du centre-bourg à Gouézec



LE MOT DE LA DIRECTRICE



Séverine FOSSEY
Directrice de
Finistère Ingénierie Assistance

Le programme d'actions pour l'année 2023 a été le fruit d'un travail entre les agents de FIA et le Conseil d'administration, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale réunie en mars dernier. Il comprenait les principales orientations suivantes :

- 1. Renforcer l'approche globale et la dimension environnementale pour des projets plus sobres**
- 2. Anticiper l'évolution des attentes des élus**
- 3. Rappeler les missions de FIA auprès des équipes municipales**

En complément de son activité habituelle, l'équipe s'est investie tout au long de l'année pour mettre en œuvre ces orientations. Chaque agent s'est vu confié le pilotage d'au moins une de ces actions et des temps de travail dédiés ont été organisés en interne. Dans les pages suivantes, vous découvrirez un bilan de leur état d'avancement.

BILAN DU PROGRAMME D'ACTION

Action 1 - Renforcer l'approche globale et la dimension environnementale pour des projets plus sobres

1 - Augmenter le nombre d'analyses d'opportunité en amont des études de faisabilité

Réinterroger l'opportunité d'un projet peut signifier :

- Remettre en question l'idée même d'un problème à résoudre : par exemple, des élus sont fréquemment sollicités par des riverains pour trouver des solutions à des problèmes de sécurité sur la voirie. Dans certains cas, il peut s'agir d'un simple ressenti de vitesse excessive sans danger particulier ou une section de voirie présentant un simple dysfonctionnement facile à régler (masque de visibilité par exemple), sans avoir besoin de recourir à un aménagement plus conséquent.
- Vérifier la pertinence d'un projet au regard des autres équipements existants.
- Inscrire le projet dans une approche plus globale en hiérarchisant les priorités de l'équipe municipale, pouvant aboutir à suspendre provisoirement l'opération en question au profit d'un projet plus urgent.



- Ajuster l'ampleur pressentie du projet pour le circonscire à l'essentiel, en termes de périmètre ou de superficie, d'usages ou de dysfonctionnements à régler.
- S'assurer de l'existence d'un réel besoin avant l'acquisition d'un bien bâti ou non.
- Vérifier la pertinence d'engager une opération lourde au regard du bilan coût-avantages

Ces analyses d'opportunité ne sont pas réalisées systématiquement. Elles se font parfois à la demande même des élus avant d'aller plus avant dans les études, mais dans la plupart des cas, le diagnostic permet aux agents de FIA d'argumenter pour aider les élus à faire des choix éclairés, tout en disposant d'une analyse objective leur permettant de justifier, le cas échéant, une remise en cause de l'idée de départ.

23 analyses

d'opportunité réalisées en
amont des études de faisabilité

2 - Dans les études de faisabilité :

Systematiser les conseils en matière de mutualisation des locaux, modularité des espaces et d'optimisation des existants

Il s'agit avant tout pour les agents de FIA d'acquiescer un réflexe, celui de croiser systématiquement les différents besoins en locaux qui sont attendus par les utilisateurs ou futurs usagers. Le but est de limiter les espaces sous-utilisés, réduire les surfaces à construire ou rénover au strict nécessaire, s'interroger sur la pertinence de créer de nouveaux espaces quand des locaux similaires existent à proximité ou encore s'interroger sur l'éventuelle transformation du bâti existant, si l'usage pour lequel il est envisagé venait un jour à devenir obsolète.

Si cette mission fait appel avant tout au bon sens, il existe des solutions techniques pour mieux les appréhender, les expliquer aux élus au cours de l'étude de faisabilité et proposer des solutions convaincantes. Un travail collectif de l'équipe a été entamé cette année sur ce sujet. Il nécessite encore d'être approfondi.

23 conseils en matière de mutualisation, modularité et optimisation



28 dossiers menés en sensibilisant les élus dans les domaines de la gestion alternative des eaux pluviales, de la biodiversité, du emploi et du recyclage des matériaux

Développer la sensibilisation des élus en matière de gestion alternative des eaux pluviales, de biodiversité, de emploi et de recyclage des matériaux

Le plus souvent possible, le sujet de la gestion alternative des eaux pluviales est abordé par les agents au travers de fiches de sensibilisation figurant dans les rendus d'études.

Sur le thème du emploi et du recyclage, des documents sont en cours de préparation par l'équipe. Proposer une approche adaptée aux projets portés par des communes petites ou moyennes, n'est pas chose aisée.

En matière de biodiversité, un projet d'aménagement d'espaces de loisirs naturel à Logonna Daoulas a été élaboré en partenariat avec le PNRA, venu compléter le programme par des préconisations de renaturation du site et d'intégration dans la trame verte et bleue de la commune.



12 dossiers traités en comparant les scénarios de réhabilitation et de démolition-reconstruction

Comparer dès que possible, les scénarios de réhabilitation du bâti ancien et de démolition-reconstruction et encourager les scénarios favorisant la densification urbaine

Dès lors qu'une demande d'assistance porte sur un projet de démolition-reconstruction, les agents de FIA sont amenés, s'ils l'estiment nécessaire, à remettre en question ce postulat. L'objectif de l'étude est bien de vérifier la faisabilité technique du projet tout en croisant des critères environnementaux, patrimoniaux, financiers, de formes urbaines, de fonctionnalités, etc. Dans la plupart des cas, ils présenteront deux scénarios comparant la réhabilitation et la reconstruction.

Faire des préconisations plus ciblées en termes de périmètre ou de maintien de l'existant pour réduire les coûts

Dans le domaine des espaces publics et de la voirie, la question du périmètre d'intervention est systématiquement traitée car elle influe sur l'efficacité de l'aménagement et, bien évidemment, sur l'enveloppe financière. Par ailleurs, lorsque cela est possible, il peut être proposé de ne pas repartir d'une « page blanche » en incitant les élus, puis les maîtres d'œuvre, à restreindre la dépose des matériaux non dégradés et à limiter les surfaces entièrement retraitées. Le principe est de faire avec l'existant (matériaux et plantations), tout en les adaptant ou les réutilisant sur place. C'est ce principe de sobriété qui a guidé la requalification des espaces publics autour de l'église de Coat Méal.

18 dossiers traités en faisant des préconisations plus ciblées en termes de périmètre ou de maintien de l'existant pour réduire les coûts

3 - Conforter le partenariat avec les agences locales de l'énergie dans un contexte d'accroissement des besoins dans les domaines des énergies renouvelables, de la performance énergétique et de l'utilisation des matériaux biosourcés

Depuis plusieurs années, la complémentarité des interventions de FIA avec celles des Conseillers en Energie Partagée est mentionnée dans les rapports d'activité. En 2023, ce partenariat efficace a été plus que jamais nécessaire pour les communes. L'augmentation du nombre de dossiers de rénovation énergétique impose aux équipes une grande réactivité et des relations de confiance bien établies, pour proposer des programmes correspondant aux enjeux de transition écologique, et par voie de conséquence, répondant aux critères d'éligibilité de plusieurs financeurs.

15 partenariats
avec les
conseillers en
énergie partagée



2 expérimentations
pour favoriser des
projets moins onéreux
tout en renforçant leur
caractère vertueux

4 - Utiliser les marges de manœuvre laissée par la commande publique pour favoriser des projets moins onéreux tout en renforçant leur caractère vertueux

La mission des maîtres d'œuvre étant de finaliser le programme d'une opération, il est possible de les inciter à privilégier la conception d'opérations moins onéreuses sans porter préjudice à leur rémunération. Les chargés de projets de FIA peuvent être amenés à proposer aux élus de prévoir dans le marché, le maintien du forfait de rémunération initial même si le coût du projet diminue par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

Dans le cas de petites opérations nécessitant malgré tout une réelle réflexion par le maître d'œuvre afin qu'il propose des solutions innovantes, les agents de FIA sensibilisent les élus sur le montant minimum du forfait de rémunération du maître d'œuvre.

Action 2 - Anticiper l'évolution des attentes des élus

1 - Rencontrer des adhérents afin de les interroger sur leurs besoins futurs en ingénierie

Globalement, l'offre de service de FIA correspond bien aux attentes des élus rencontrés. La capacité d'adaptation dont font preuve les agents depuis des années, a permis de répondre à la plupart des attentes. Les sujets pour lesquels les élus ne trouvent pas de réponse portent notamment sur les ouvrages d'art. Or dans ce domaine spécifique, les agents FIA ne disposent pas des compétences techniques. Ils ne peuvent donc pas répondre favorablement aux quelques demandes reçues.

12 maires rencontrés

2 - Etablir des échanges réguliers avec l'AMF 29 et l'Association des Maires Ruraux du Finistère, partenaires privilégiés des élus locaux, afin de mieux connaître les attentes des équipes municipales

C'est au travers d'une proposition d'un des agents de FIA de devenir formateur dans le cadre du catalogue proposé par l'AMF29 que les liens ont été établis avec cette association. En mars, une session de formation animée par Ronan Le Floc'h sur les plans vélo et aménagements cyclables dans les communes rurales s'est tenue. Elle a permis notamment de faire connaître FIA auprès d'élus municipaux. Le 1^{er} décembre, Didier Guillon, Président, assistait à l'Assemblée générale des Maires Ruraux du Finistère.

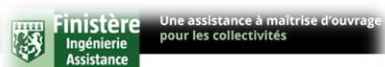
Action 3 - Rappeler les missions de FIA auprès des équipes municipales

1 - Distribuer une lettre d'information numérique tous les 6 mois

Une lettre d'information a pu être diffusée en fin d'année, les principales nouveautés ayant été relayées sur le site Internet.

2 - Proposer un rendez-vous de présentation de FIA aux équipes municipales identifiées par le Département, lors des visites du Pacte Finistère 2030, comme ayant besoin d'un appui en ingénierie

L'ensemble des collectivités qui ont sollicité FIA pour une rencontre de présentation de la structure se sont vues proposer un rendez-vous débouchant quasi systématiquement sur une collaboration.



Les 10 ans de FIA approchent

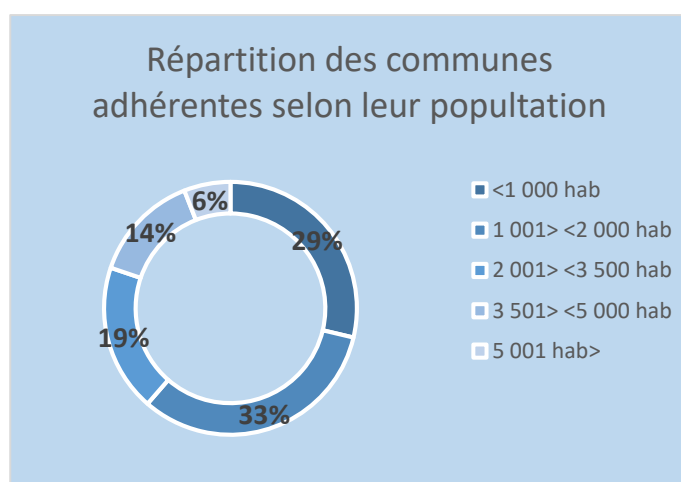
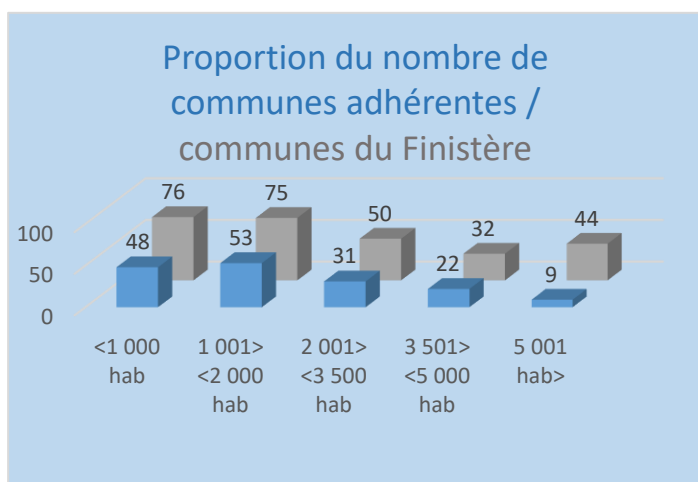
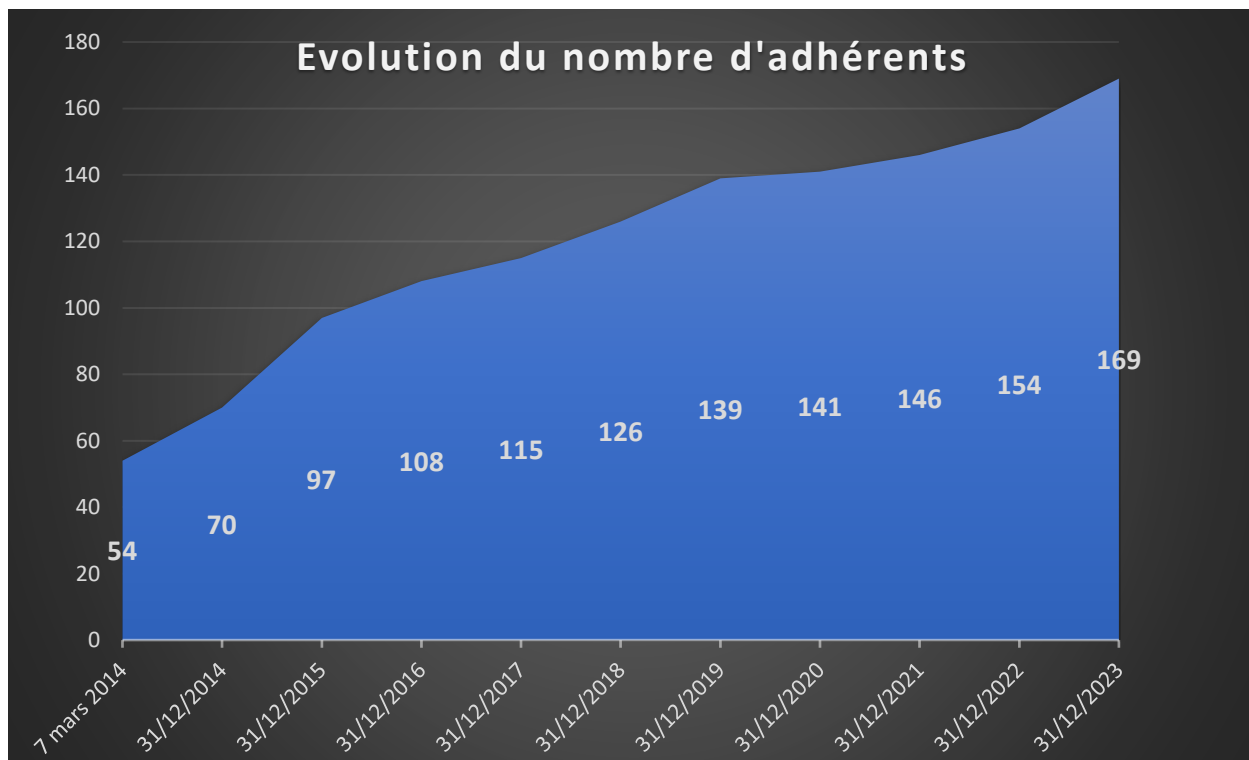


Nous fêterons l'évènement avec vous, que votre collectivité soit adhérente ou non à FIA !

LES ADHERENTS



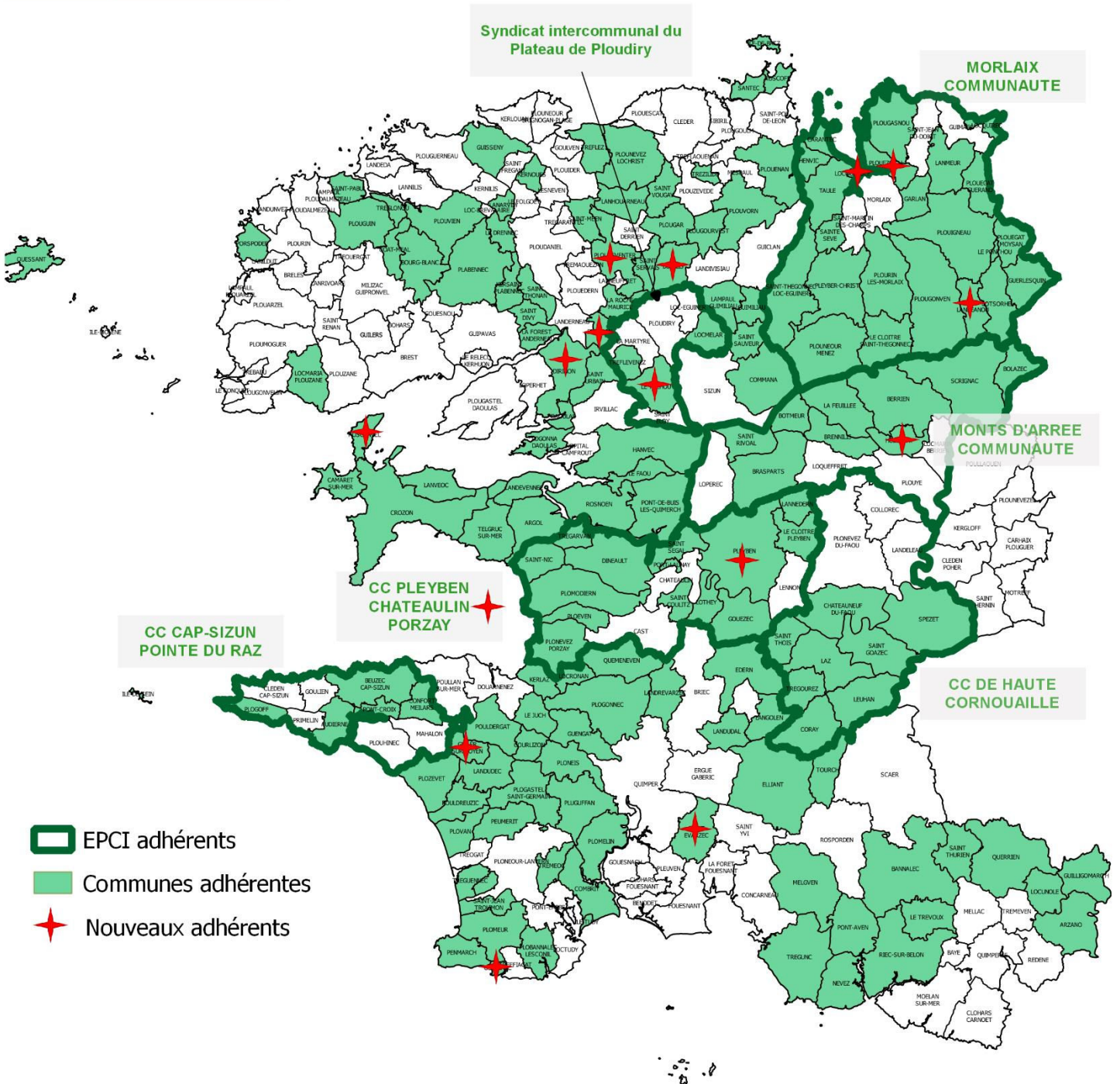
Cette année 2023 a été celle qui a enregistré le plus de demandes d'adhésions, avec 14 nouvelles communes et 1 EPCI.



Plusieurs partenaires sont à l'origine de cette recrudescence d'arrivées : les Agences locales de l'Energie ou encore l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui encouragent les communes à se tourner vers FIA afin de compléter leur propre expertise. Les réunions menées par les élus et services départementaux dans le cadre du Pacte Finistère 2030 sont également l'occasion de faire connaître les services de FIA auprès des communes en besoin d'ingénierie.



Adhérents au 31 décembre 2023



Les nouvelles adhésions de 2023

- | | | |
|------------------------------------|--------------------|-------------|
| ✓ Communauté de communes de Pleybe | ✓ Lannéanou | ✓ Roscanvel |
| Châteaulin Porzay | ✓ Saint Evarzec | ✓ Dirinon |
| ✓ Huelgoat | ✓ Locquéholé | ✓ Le Tréhou |
| ✓ Plouneventer | ✓ Plouézoc'h | ✓ Pencran |
| ✓ Bodilis | ✓ Guiler-sur-Goyen | ✓ Lannedern |
| ✓ Pleyben | | |



LES ASSISTANCES

En Aménagement



Globalement, les demandes d'intervention dans les domaines de la voirie, des espaces publics ou des modes doux restent de même type que les années passées.

BEUZEC CAP SIZUN :	Aménagement de l'entrée de bourg Ouest
COAT MEAL :	Réaménagement des espaces publics
COMBRIT :	Aménagement d'espace public route de l'île Tudy
DAOULAS :	Etude de stationnement place St Yves/Arrêts de cars
LA FOREST LANDERNEAU :	Aménagement d'une zone de rencontre
LE TREHOU :	Requalification de la traversée du centre-bourg
MORLAIX COMMUNAUTE :	Parking pôle d'échange multimodal gare de Morlaix
PLOMELIN :	Requalification des espaces publics du centre-bourg
PLOUNEVENTER :	Requalification des espaces publics du centre-bourg
PORT LAUNAY :	Aménagement de la rue du Commandant Gourves
SAINT EVARZEC :	Requalification de la traversée de bourg
TELGRUC-SUR-MER :	Requalification de la place de l'église
TELGRUC-SUR-MER :	Aménagement des rues de Saint Divy et Menez-Hom

Requalification
d'espaces publics

LANNEANOU :	Création d'un espace public intergénérationnel
LOGONNA-DAOULAS :	Création d'un parc paysager et mise en valeur d'un jardin du souvenir
SPEZET :	Aménagement du jardin de l'école de musique

Aménagements
d'espaces de
loisirs

HANVEC :	Aménagement d'une piste cyclable
HENVIC :	Plan de circulation piéton-vélo
PLOUGONVEN :	Création d'une piste cyclable entre le bourg et Sainte-Eutrope

Aménagements
cyclables et
piétons

ARZANO	Diagnostic et programmation de voirie
COMBRIT	Diagnostic et programmation de voirie
SAINT COULITZ	Diagnostic et programmation de voirie

Entretien de
voirie

**Plans de
déplacement/
signalétique/
modes doux**

BERRIEN :	Création d'une voie cyclable entre Berrien et Huelgoat
COMBRIT :	Schéma de déplacements dans le bourg de Sainte Marine
CROZON :	Plan de circulation de Morgat et rue de la Marne
HUELGOAT :	Plan de déplacement et de stationnement
LE FAOU :	Etude de stationnement en centre-ville
LOC-MARIA-PLOUZANE :	Desserte de nouveaux quartiers
PLOMEUR :	Schéma de déplacements
TELGRUC-SUR-MER :	Plan de circulation dans le cœur de bourg

**Sécurisation
de voirie**

BANNALEC :	Sécurisation des abords du collège
COAT MEAL :	Accès terrain de foot
Communauté de communes de PLEYBEN CHATEAULION PORZAY :	Requalification des voiries départementales desservant la ZA de de Lospars-Coatiborn
COMBRIT :	Aménagement de sécurité de plusieurs rues
CONFORT-MEILARS :	Aménagements de sécurité de l'entrée Est
CROZON :	Aménagement de sécurité sur trois secteurs
DINEAULT :	Aménagement de la rue de Roudou Hir
GOURLIZON :	Aménagement de la rue du stade
GUENGAT :	Aménagement de la rue Ménez Bléon
GUERLESQUIN :	Aménagement de la route reliant le gymnase au collège
KERSAINT-PLABENNEC :	Sécurisation de l'entrée du bourg Aménagement de la route de Plabennec
LANGOLEN :	Sécurisation de la RD51 dans le secteur de Kerautret Sécurisation du carrefour RD50/RD150
LOCQUENOLE :	Plan de circulation dans le centre-bourg avec sécurisation et stationnement
LOGONNA-DAOULAS :	Aménagement de sécurité routière à Sainte-Marguerite
PENMARC'H :	Sécurisation d'un carrefour à Keryet
PLOMEUR :	Sécurisation de la route de Prad Don
POUVENTER :	Aménagement de la rue de Ker Anna
PLOUVIEN :	Sécurisation de la rue Laënnec
ROSNOEN :	Aménagement des rues du Faou et du Passage
SAINT URBAIN :	Sécurisation d'accès aux lotissements Sécurisation de la route de Daoulas Sécurisation de la route de Kersulec

56 nouveaux projets en Aménagement en 2023 sont venus s'ajouter aux 45 projets démarrés les années précédentes et qui se sont poursuivis cette année.

En bâtiment



Dans le domaine des bâtiments et équipements, les projets de rénovation énergétique ont enregistré une légère augmentation du nombre de dossiers traités. Le partenariat fructueux avec les Conseillers en Energie Partagée et la nécessité pour les collectivités de baisser leurs consommations énergétiques sont à l'origine de cette évolution des demandes.

BODILIS :	Devenir de la maison Quéran
BOURG-BLANC :	Restructuration de l'ancien presbytère en musée de la photographie
CORAY :	Réaménagement - Réagencement de la mairie et de l'agence postale
CROZON :	Restructuration de l'ancien presbytère en MAM Rénovation de logements et de locaux de l'école Saint Fiacre
DAOULAS :	Rénovation de la salle multi-activités
GARLAN :	Extension de la salle Ti Gwer Réhabilitation d'un bâtiment en logements Réhabilitation de l'ancienne maison du directeur de l'école
GOURLIZON :	Rénovation-extension de la mairie
HUELGOAT :	Rénovation d'une maison d'habitation rue du Dr Jacq
PENCRAN :	Rénovation de la salle polyvalente "Arvest"
PLOUENAN :	Devenir de l'école de Penzé
PLOUGONVEN :	Rénovation des services techniques et extension du centre de secours
SAINT SEGAL :	Réhabilitation ou reconstruction d'une salle multifonction
TREMEOC :	Rénovation-extension de la mairie
MORLAIX Communauté	Réhabilitation de l'auberge de jeunesse

**Rénovation-
extension de
bâtiments et
d'équipements
publics**

CROZON :	Construction d'une école de musique
NEVEZ :	Construction d'une salle des fêtes
TELGRUC-SUR-MER :	Création d'un dojo
TREMEOC :	Construction d'une salle polyvalente

**Construction
d'équipements
publics**

BODILIS :	Restructuration d'un ancien garage à l'entrée du bourg en logements et commerce
LANDUDAL :	Aménagement d'un bar-restaurant dans un bâtiment communal
PLOUVENTER :	Construction de deux commerces
SAINT URBAIN :	Rénovation d'un commerce et de logements

**Création de
locaux
d'activités
économiques**

**Projets de
restauration
d'édifices
patrimoniaux**

NEVEZ :	Restauration intérieure de la chapelle Sainte Barbe
PLOUENAN :	Diagnostic de l'église
PLOUGAR :	Diagnostic de l'église

**Opération de
renouvellement
urbain ou
d'aménagement
de nouveaux
quartiers**

CAMARET-SUR-MER :	Transformation de l'ancien Weldom en halle
HENVIC :	Restructuration du presbytère pour accueillir la mairie, transfert de la bibliothèque dans les locaux de la mairie
HUELGOAT :	Renouvellement urbain d'un îlot
LA ROCHE MAURICE :	Création d'un lotissement avec des logements inclusifs
NEVEZ :	Stratégie d'aménagement d'un îlot en centre-bourg
PLEYBEN :	Création de deux nouveaux quartiers
	Aménagement de la friche des galettes
PLOGONNEC :	Réhabilitation-construction d'une parcelle en cœur de bourg
PLOUEZOC'H :	Création d'un lotissement

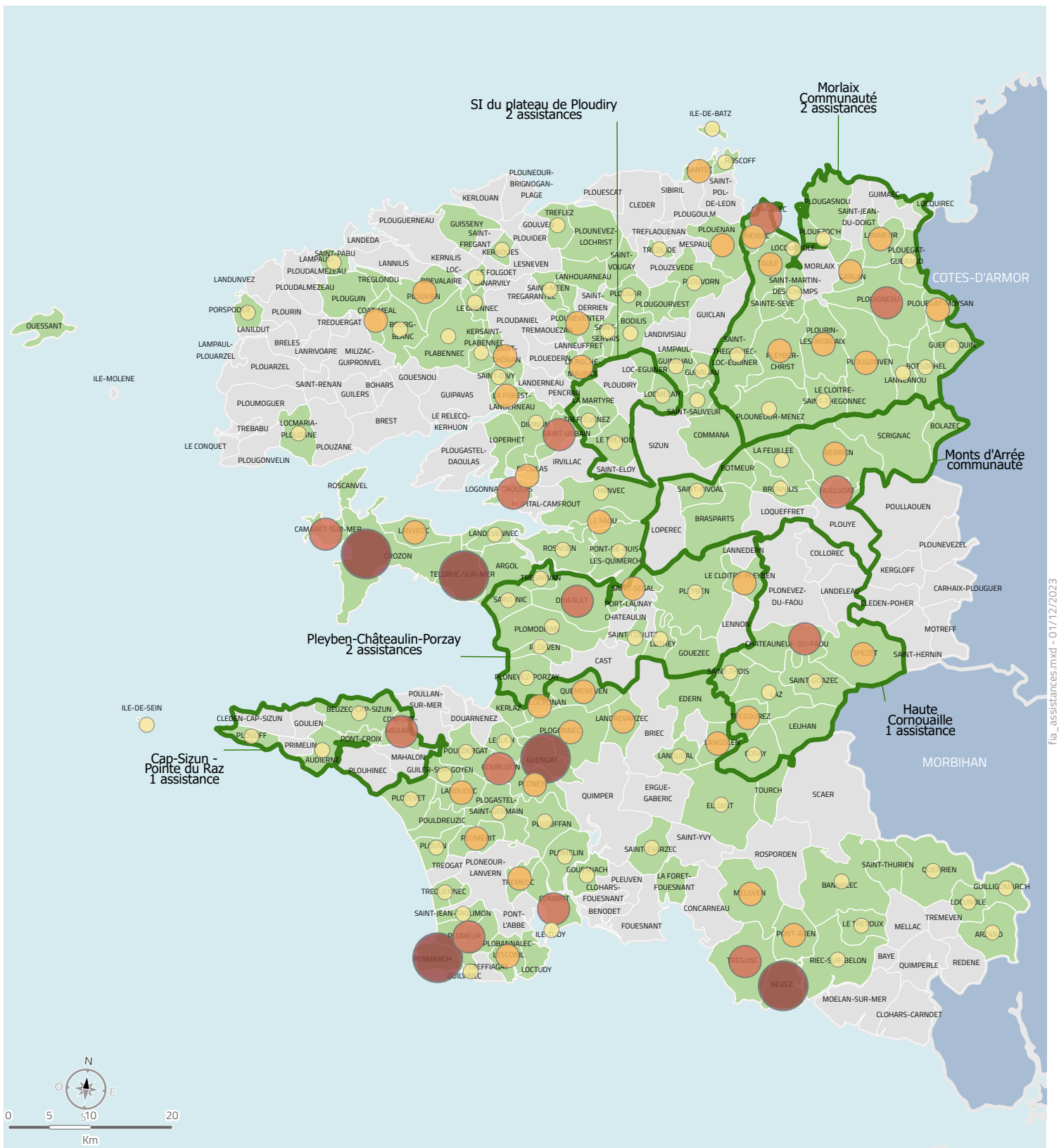
**Rénovation
énergétique**

DIRINON :	Installation d'une chaudière bois à l'école et de panneaux photovoltaïques au complexe sportif
GUENGAT :	Rénovation énergétique du pôle enfance
GUILER SUR GOYEN :	Rénovation énergétique de la maison médicale ou reconstruction
LE CLOÎTRE-PLEYBEN :	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (mairie, école, salle polyvalente)
LE GUILVINEC :	Rénovation énergétique du Centre de loisirs et de la culture
NEVEZ :	Rénovation énergétique de la mairie
PEUMERIT :	Rénovation énergétique de l'école
POULDREUZIC :	Extension et rénovation énergétique de la maison de l'enfance

**Autres types
de projets**

Communauté de communes PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY :	Réhabilitation-Aménagement de trois déchetteries
HUELGOAT :	Accompagnement global des projets inscrits au dispositif « Petites Villes de Demain »

46 nouveaux projets en bâtiment en 2023 sont venus s'ajouter aux 47 projets démarrés les années précédentes et qui se sont poursuivis cette année.



Sources : FIA 2023, GéoFLA® IGN 2021 / Réalisation : CD29/DCT/OIG - décembre 2023

Nombre d'assistances réalisées entre 2020 et 2023

■ Commune adhérente

Nb d'assistances par commune

● 1 - 2

● 3 - 4

● 5 - 7

● 8 - 9

L'ÉQUIPE



L'organisation de l'équipe fait l'objet d'une certaine souplesse qui permet à la fois de donner toujours plus d'intérêt aux missions exercées par les agents et maintenir une dynamique de renouvellement des méthodes de travail, une motivation égale quel que soit le type de projet et une évolution constante des compétences de chacun.

La méthode de travail de l'équipe est déclinée de la manière suivante :

- Une répartition des nouveaux dossiers tous les 15 jours, tenant compte des plans de charge de chacun
- Une organisation décloisonnée, permettant à chacun d'intervenir sur tous les types de projets y compris en dehors de son expertise de base
- Travail en binôme possible sur les projets complexes
- Appui possible d'un collègue expert pour les agents intervenant sur un dossier en dehors de leur spécialité
- Ateliers « Coup de pouce » pour aider un chargé de projets à mettre en place la bonne méthodologie d'appui au pilotage du projet.

8 semaines en moyenne
entre la prise de
commande et la première
réunion de rendu de
l'étude

15,46 % des
dossiers sont traités par
un chargé de projets
« non-spécialiste »

27 dossiers réalisés
en binôme

En cas d'absence imprévue du chargé de projets, son collègue peut le remplacer au dernier moment sur les dossiers travaillés en binôme.

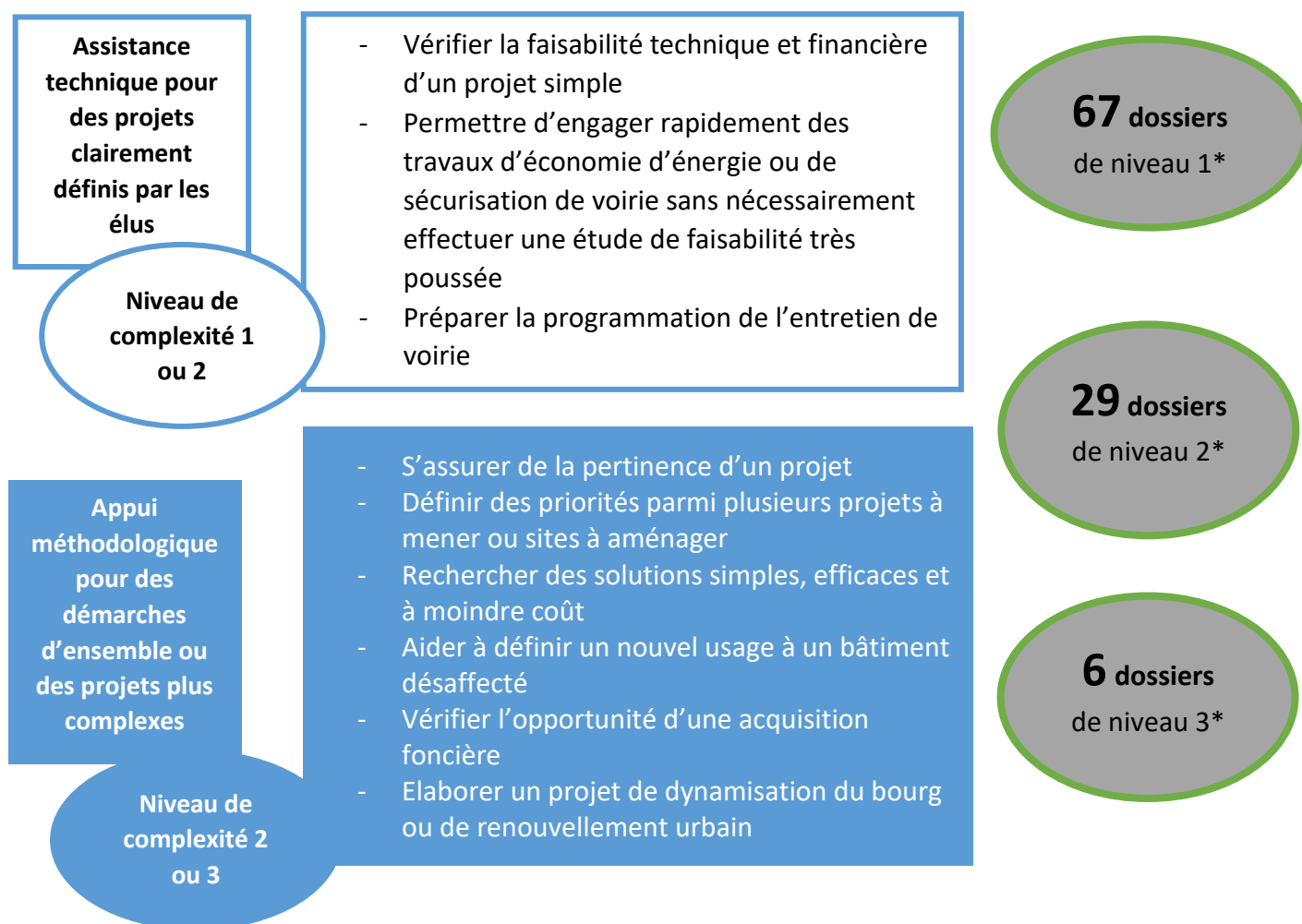
Les agents s'engagent plus aisément dans un projet complexe, ce qui permet de répondre à des demandes parfois atypiques :

- Rédaction d'un cahier des charges pour une étude sur le désenvasement du lac d'Huelgoat
- Vérification de l'opportunité/faisabilité de la construction d'un parking en ouvrage pour un pôle gare
- Aménagement d'un jardin du Souvenir, d'un parc de loisirs ou du jardin d'une école de musique sur un projet exclusivement paysager après une intervention du CAUE
- Réinterrogation des besoins et usages envisagés pour l'aménagement d'un espace de loisirs intergénérationnel



Soucieux d'aider les collectivités adhérentes à mener tous types de projets, les agents de FIA ont toujours cherché à apporter une réponse aux demandes d'assistance y compris à celles qui nécessitaient de sortir de leur champ de connaissances habituel. Ils ont acquis des compétences de travail visant à s'assurer que leurs préconisations sont faites dans le respect des contraintes techniques spécifiques et procédures à engager. Pour y parvenir, ils savent s'entourer des partenaires techniques et spécialistes qui viendront les aider à définir les éléments de programme, relire leurs cahiers des charges et confirmer la faisabilité des choix préconisés.

Une grande diversité de types d'accompagnement peut alors être proposée aux adhérents :



* Les 3 niveaux de complexité des dossiers :

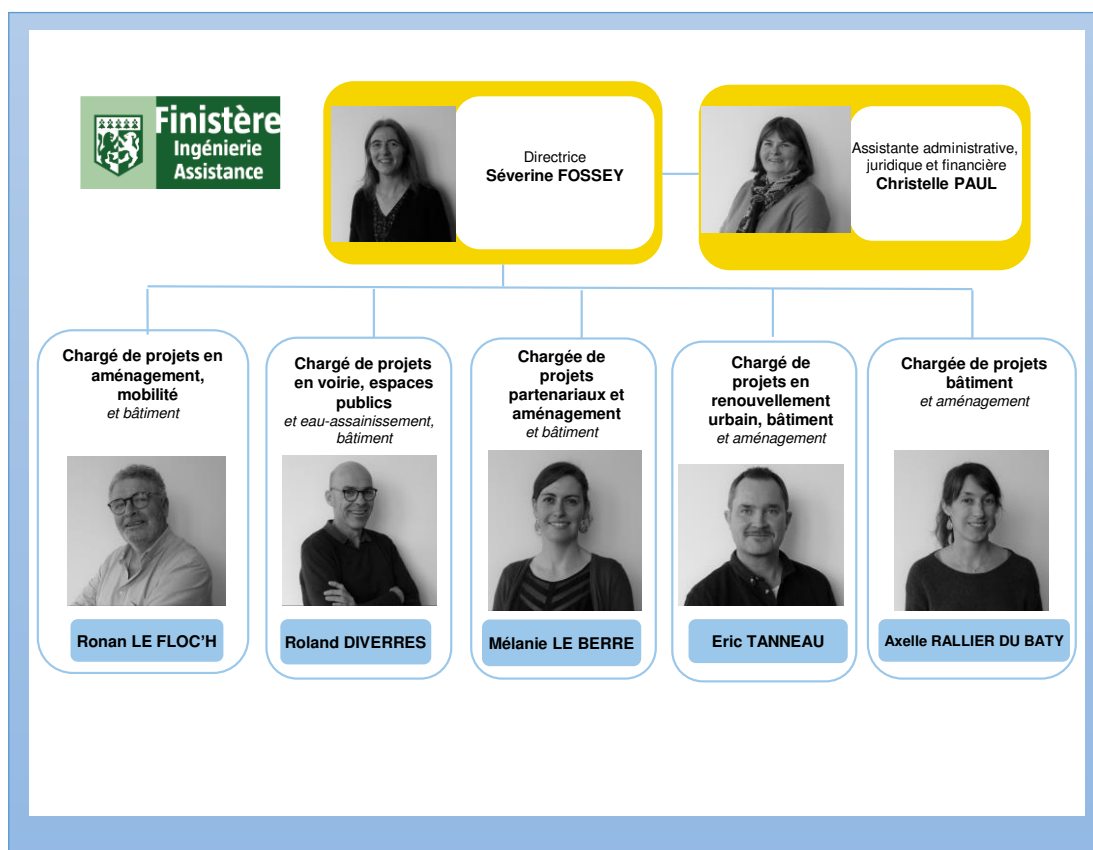
NIVEAU 1 : projet simple avec un besoin exprimé très clair et des décisions sur les scénarios proposés prises rapidement

NIVEAU 2 : des prises de décision difficiles pour les élus ou coordination complexe des différents partenaires

NIVEAU 3 : des prises de décision difficiles pour les élus et/ou coordination complexe des partenaires et/ou une technicité particulière



Le renfort de l'équipe effectué en août 2022 a très clairement permis une meilleure adéquation entre les sollicitations de plus en plus nombreuses et l'efficacité de FIA.



195 dossiers traités en 2023, soit + 12 % par rapport à 2021 ou 2022

Ce renfort a apporté une plus grande sérénité à l'équipe, donnant la possibilité à chacun d'être plus disponible pour chaque municipalité et de répondre efficacement à des demandes nécessitant l'étude de plusieurs scénarios.

LES PARTENAIRES



La volonté de renforcer encore le travail partenarial offre une vision quasi exhaustive du paysage de l'ingénierie publique ou parapublique en Finistère.

Les partenaires rencontrés en 2023 : Bruded, Parc Naturel Régional d'Armorique, Etablissement Public Foncier de Bretagne, Programme Bois-Forêt du Pays de Brest, association FiBois, Agences Locales de l'Energie du Pays COB et de Morlaix (Heol), SDEF (pôle collectivités), Association AUXILIA, Pays de Brest (service Mobilités), CC Presqu'île de Crozon Aulne Maritime (mission Petites Villes de Demain), CA Pays de Landerneau Daoulas (service communautaire d'assistance aux communes), Emergence, Région Bretagne, CAUE, Direction des Coopérations Territoriales et Agences techniques départementales du CD29, Centre de Gestion du Finistère, District de football.

Ces rencontres ont permis de :

- faire le point sur les complémentarités,
- faire connaître l'activité de FIA,
- disposer d'informations sur les autres partenaires des communes...

Des collaborations particulièrement efficaces et régulières ont lieu avec les Conseillers en Energie Partagée et le CAUE.



19 partenaires
rencontrés en
2023



Des visites de chantier ou d'opérations achevées ont été organisées à la demande de FIA ou à l'initiative de communes et partenaires. Ainsi, les agents ont pu se rendre sur les chantiers de :

- la construction de l'ALSH de Kersaint Plabennec,
- la Maison d'Assistants Maternels de Le Cloître Pleyben,
- la requalification de la place de la Fontaine à Landrévarzec.

A l'occasion de la visite organisée par Bruded à Arzano, un agent de FIA a pu assister à la présentation de l'opération de dynamisation du centre-bourg.

La rencontre avec l'EPFB a permis de faire connaître la capacité de l'équipe de FIA à réaliser des études flash avant tout conventionnement d'acquisition foncière avec la commune.

LA GOUVERNANCE

L'ASSEMBLEE GENERALE



L'Assemblée générale comprend tous les membres de « Finistère Ingénierie Assistance ».

Elle est composée de deux collèges, celui des conseillers départementaux et celui des communes et Etablissements Publics Intercommunaux.

Les communes sont représentées par leur maire ou son représentant. Les Etablissements Publics Intercommunaux sont représentés par leur Président ou son représentant.

Le 30 mars 2023, les membres de Finistère Ingénierie Assistance se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation du Président, Didier Guillon, dans la salle des fêtes de Pleyben. L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport d'activité 2022,
- Présentation et adoption du programme d'actions 2023,
- Présentation du budget 2023,
- Questions diverses.

Quarante communes et Etablissements Publics Intercommunaux étaient représentés.



Cette année, un film d'animation retraçant l'année 2022 a été présenté aux participants. Vous pouvez le retrouver sur le site internet de FIA : <https://www.finistere-ingenierie.fr>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'administration comprend vingt-et-un membres avec voix délibérative.



Didier Guillon, Président

Gilles Mounier, canton de Saint-Renan

Viviane Bervas, canton de Landerneau

Raymond Messenger, canton de Briec-de-L'Odé

Stéphane Le Doaré, canton de Pont L'Abbé

Pierre Ogor, canton de Brest 4

Guy Taloc, canton de Plabennec

Laure Caramaro, canton de Fouesnant

Barthélémy Gonella, canton de Brest 2

Pierre Le Goff, canton de Plouigneau

David Le Goff, canton de Quimper 1

Suppléants conseillers départementaux

Marie-Christine Lainez, canton de Saint-Renan

Jean-Marc Puchois, canton de Landivisiau

Bernard Goalec, canton de Landerneau

Armelle Huruguen, canton de Quimper 1

Jacqueline Héré, canton de Brest 1



Patrick TANGUY, maire de Le Juch

Michel COTTEN, maire de Tourc'h

Gurvan KERLOC'H, maire d'Audierne

Anne ROLLAND, maire de Brasparts

Annick BARRE, Vice-Présidente de la CC de Haute Cornouaille

Yves CYRILLE, maire d'Hanvec

Anne BESCOND, maire de Tréfléz

Gilles SALAUN, maire de Saint-Coulitz

Didier LEROY, maire de Plogonnec

Jean-Jacques LEITZ, conseiller municipal de Spézet

Suppléants élus locaux

Joseph LE MEROUR, maire de Camaret-sur-Mer

Gilbert MIOSSEC, maire de Plouvorn

Bernard CALVARIN, adjoint au maire de Saint-Pabu

Jean-Louis BONDU, adjoint au maire de Guissény

Guy LE FLOCH, adjoint au maire de Dinéault

LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

23 janvier 2023

- Rapport d'activité 2022
- Programme d'actions 2023
- Budget Primitif 2023
- Point sur les demandes d'adhésion
- Information sur l'offre d'ingénierie publique déployée au niveau national (ANCT, CEREMA) et positionnement de FIA

30 mars 2023

- Approbation du compte de gestion 2022,
- Approbation du compte administratif 2022 et affectation de résultat,
- Décision modificative n°1 2023
- Point sur les demandes d'adhésion

28 novembre 2023

- Point sur les demandes d'adhésion
- Débat d'Orientation Budgétaire

Le bilan financier de 2023

Les recettes en 2023



Les recettes engendrées par les cotisations et les facturations ont été supérieures aux estimations du budget primitif, confirmant une bonne dynamique de l'activité de FIA. Le Conseil départemental maintient son soutien au fonctionnement de la structure par sa participation au même niveau depuis 3 ans.

Collectivités adhérentes :

COTISATIONS : 200 000 €

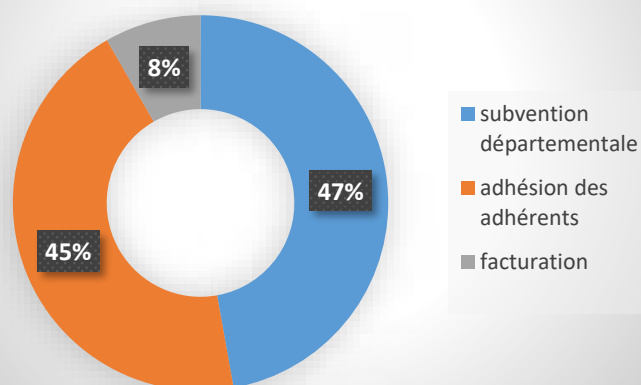
FACTURATIONS : 37 000 €

Département :

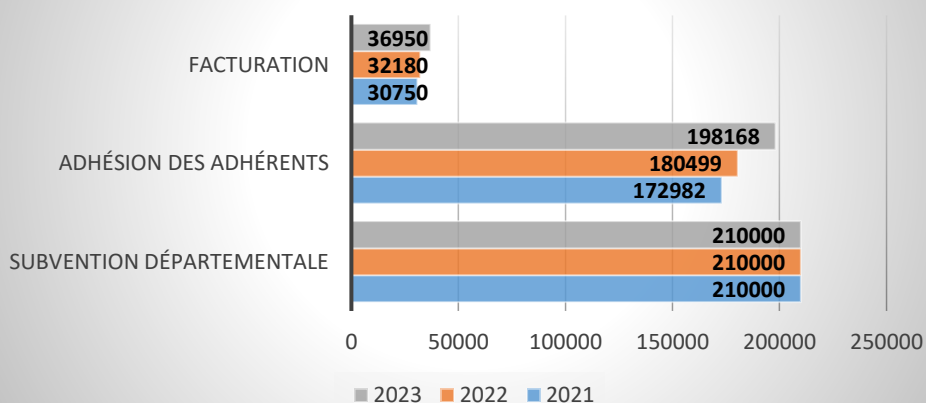
PARTICIPATION : 210 000 €

L'intérêt des collectivités adhérentes pour les missions d'aide à la consultation de maîtrise d'œuvre et d'appui au suivi des études de conception a été confirmé par la signature de 32 conventions au cours de l'année.

Les recettes en pourcentage



Evolution des recettes sur les trois dernières années



Les recettes de facturation couvrent

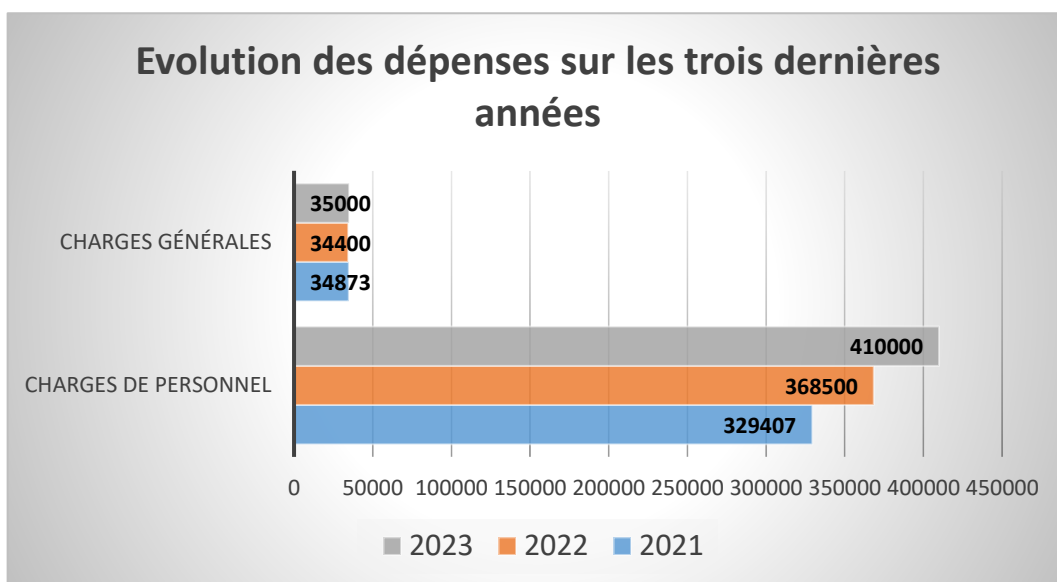
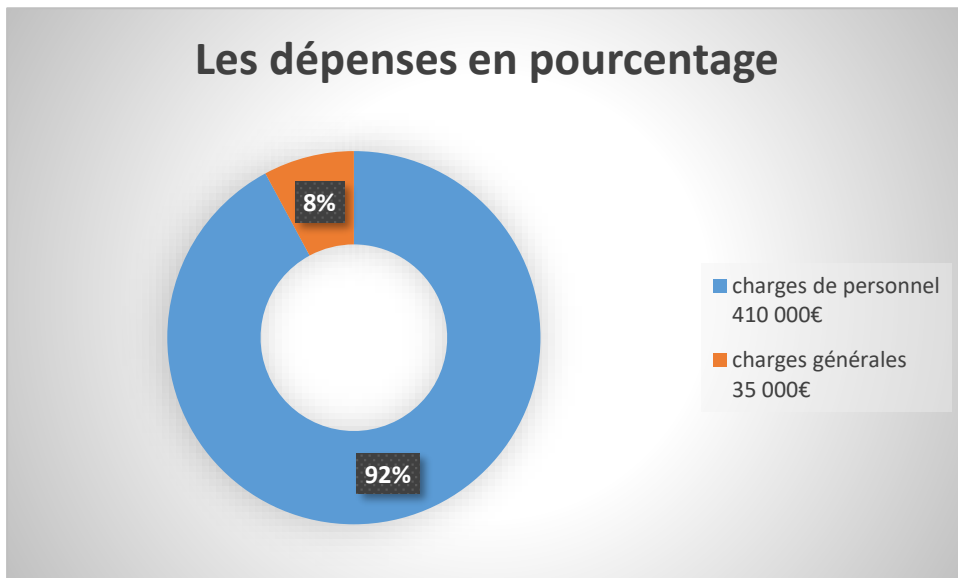
77 % d'un ETP

La reconduction tacite de l'adhésion entraîne une régularité dans les recettes de cotisation. Une visibilité est ainsi assurée à moyen terme sur le financement des emplois. Grâce à la participation constante du Conseil départemental et les contributions des adhérents, FIA dispose d'une bonne vision de son budget, ce qui lui permet de prolonger les deux contrats de projets pour 3 ans.

Les dépenses en 2023



L'évolution des dépenses est dû à l'augmentation des charges de personnel puisque 2023 est la première année pleine avec 7 agents. Les autres charges, particulièrement stables ces dernières années, sont relatives au fonctionnement de l'établissement et comprennent entre autres, le coût des moyens mis à disposition par le biais d'une convention avec le Conseil départemental (informatique, locaux, véhicules, téléphonie...).



2023 est la dernière année d'amortissement du site internet. Le budget 2024 n'aura donc pas de section d'investissement.

Annexe

Les Adhérents 2023

Argol
Arzano
Audierne
Bannalec
Berrien
Beuzec Cap Sizun
Bodilis
Bolazec
Botmeur
Botsorhel
Bourg Blanc
Brasparts
Brennilis
Camaret sur Mer
Carantec
Chateauneuf du Faou
Coat Méal
Combrit
Commana
Confort-Meilars
Coray
Crozon
Daoulas
Dineault
Dirinon
Edern
Elliant
Garlan
Gouezec
Gourlizon
Guengat
Guerlesquin
Guiler-sur-Goyen
Guilligomarc'h
Guimiliau
Guisseny
Hanvec
Henvic
Huelgoat
Ile de Batz
Ile de Sein

Ile Tudy
Kerlaz
Kernouës
Kersaint Plabennec
La Feuillée
La Forest-Landerneau
La Roche Maurice
Lampaul-Guimiliau
Lanarvily
Landevennec
Landrevarzec
Landudal
Landudec
Langolen
Lanhouarneau
Lanmeur
Lannéanou
Lannedern
Lanvéoc
Laz
Le Cloître Pleyben
Le Cloître St Thégonnec
Le Drennec
Le Faou
Le Guilvinec
Le Juch
Le Tréhou
Le Trévoux
Leuhan
Loc-Maria Plouzané
Locmélar
Locquénolé
Locquirec
Locronan
Locunolé
Logonna-Daoulas
Lothey
Melgven
Névez
Ouessant
Pencran

Penmarch
Peumerit
Plabennec
Pleuven
Pleyben
Pleyber-Christ
Plobannalec-Lesconil
Ploéven
Plogastel St Germain
Plogoff
Plogonnec
Plomelin
Plomeur
Plomodiern
Plonéis
Plonevez Porzay
Plouegat-Guerand
Plouegat-Moysan
Plouénan
Plouézoc'h
Plougar
Plougasnou
Plougouven
Plougourvest
Plouguin
Plouigneau
Plounéour-Ménez
Plouneventer
Plounevez-Lochrist
Plourin-Lès-Morlaix
Plouvien
Plouvorn
Plovan
Plozévet
Pluguffan
Pont-Aven
Pont Croix
Pont-de-Buis-Les-Quimerc'h
Porspoder
Port-Launay
Pouldergat

Pouldreuzic
Quéménéven
Querrien
Riec-sur-Belon
Roscanvel
Roscoff
Rosnoën
Saint Coulitz
Saint Divy
Saint Evarzec
Saint Goazec
Saint Jean-Trolimon
Saint-Méen
Saint Nic
Saint Pabu
Saint Rivoal
Saint Sauveur
Saint Ségal
Saint Servais
Saint Thégonnec Loc Eguiner
Saint Thoïs
Saint Thonan
Saint Thurien
Saint Urbain
Saint Vougay
Sainte Sève
Santec
Scrignac
Spezet
Telgruc-sur-Mer
Tourc'h
Treflevez
Tréfléz
Trégarvan
Tréglonou
Trégourez
Tréguennec
Trégunc
Tréméoc
Trézilidé

Communauté de communes de Haute Cornouaille
Monts d'Arrée Communauté
Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du Raz
Morlaix Communauté
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay
Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

Finistère Ingénierie Assistance

32 boulevard Dupleix – CS 29029

29196 QUIMPER CEDEX

Tél : 02 98 76 53 90

contact@finistere-ingenierie.fr

Notre site : www.finistere-ingenierie.fr